

Chasse aux sorcières au Lycée Louis-le-Grand



Officier de police détériorant le patrimoine universitaire à Louis-le-Grand.

Nous sommes désormais accoutumés depuis mai 68 aux poursuites disciplinaires intentées dans les lycées et les facultés contre les éléments les plus politisés et les plus conscients des étudiants. Mais la façon dont, au lycée Louis-le-Grand, s'est engagée la procédure et la décision du Conseil de Discipline d'exclure définitivement sept élèves et temporairement sept autres de l'établissement a quelque chose de particulièrement menaçant.

A l'origine de cette affaire, un incident mineur : une affiche, parmi tant d'autres, est incriminée par un membre de l'administration et jugée injurieuse » à l'égard de celle-ci. Un élève s'oppose à ce qu'elle soit déchirée. Convoqué auprès du proviseur, il est frappé d'exclusion temporaire en attendant qu'un

Conseil de Discipline statue sur son cas. Le samedi 13 décembre, une soixantaine de lycéens, se déclarant solidaires, se rendent dans le bureau du proviseur pour demander quel chef d'accusation véritable est retenu contre lui. Devant le mutisme de l'administration, les élèves, de plus en plus nombreux, décident de demeurer dans le bureau pour plus amples informations. Une demi-heure plus tard, une dizaine de policiers en civil font évacuer le bureau sur ordre du rectorat. La police cerne les abords du lycée puis fait irruption. Le lundi 15, les classes de Khâgne et d'Hypokhâgne sont fermées. Un effarant dispositif policier cerne de nouveau l'établissement : les élèves sont invités à évacuer les lieux. On apprend que 22 élèves choisis savamment plutôt qu'arbitrairement parmi les quelque 80 qui avaient occupé le bureau du proviseur doivent comparaître devant le conseil de discipline. Pourtant, il n'y a eu aucun heurt aucune violence ni déprédation.

Dès lors, l'affaire est menée rondement : depuis la rentrée de septembre, aucun incident sérieux n'avait troublé la vie du lycée. Mais, ayant lui-même mis le feu aux poudres, le proviseur, par crainte ou par autoritarisme, décide de frapper un grand coup : il est en cela poussé par les parents d'élèves, obnubilés par le retour à l'ordre. Le samedi 20 décembre, le conseil de discipline est un véritable marathon : réuni à 14 h, il siège pendant plus de 12 heures. Les délibérations finales étant

secrètes, les inculpés ne connaîtront la sentence que par correspondance. En toute logique, une même décision aurait dû être prise pour les 22 prétendus récalcitrants. Pourquoi alors en avoir exclu sept définitivement, sept temporairement et avoir adressé un avertissement à trois autres ?

C'est qu'en fait de répression administrative, il s'est agi d'un véritable **procès politique**. Nul n'ignore que les 22 inculpés avaient été soigneusement choisis, connus qu'ils étaient pour leurs options politiques. D'autre part, ce sont les représentants des parents d'élèves, dignes défenseurs de l'ordre moral qui, au sein du Conseil, ont fait pencher la balance du côté de la rigueur, alors que les professeurs penchaient pour la clémence. Effrayés par toute forme d'agitation, ces représentants de la Bourgeoisie du quartier n'ont pas hésité à adopter une attitude, de procureurs. Le bruit court même que leur but avoué est d'épurer les classes de Khâgne qu'ils jugent gangrenées par le virus du Bolchevisme (parmi les sept exclus

définitifs, figurent trois élèves de Khâgne et un d'Hypokhâgne).

« Le lycée Louis-le-Grand est bien toujours le lycée le plus libéral de France. Puisse 1970 être précisément l'année de la confiance, de la vraie liberté et du travail sérieux ». C'est en ces termes que le Chef de l'établissement a cru bon d'adresser ses vœux aux élèves pour la rentrée de janvier. Ces vœux rendraient un son franchement cocasse si l'affaire ne s'était pas terminée de façon aussi menaçante. En tout état de cause, la chasse aux sorcières est ouverte : il ne suffit pas de la stigmatiser, il faut surtout empêcher une administration autoritaire, qui a une nette propension à couper des têtes et qui n'hésitera pas à en couper d'autres, de faire un pas de plus dans cette voie répressive.

Des militants UNEF
de Louis-le-Grand.

L'ETUDIANT de France.
N° 4. Janvier 1970